



CH LAVAUUR



Lavaur, le 29/03/2013

LA SAIGNEE ? 35 000 EMPLOIS SUPPRIMÉS DANS LES HOPITAUX PUBLICS !

20 000 emplois supprimés en 2013, 15 000 de plus en 2014. La Fédération Hospitalière de France, porte-parole des hôpitaux publics, annonce une réduction drastique des personnels hospitaliers en perspective. **En cause : une distorsion de concurrence entre le secteur public et le privé lucratif.**

C'est la menace brandie par la Fédération Hospitalière de France (FHF). **Ce n'est encore qu'une « menace », mais elle se justifie par « l'impasse » budgétaire.** « Les hôpitaux sont dans une impasse ! » le président de la FHF tire la sonnette d'alarme : « Les charges augmentent, les revenus baissent. C'est devenu impossible. »

La FHF a fait ses comptes. D'un côté, il y a les charges, qui augmentent mécaniquement de 3,5 %. De l'autre, il y a des tarifs, que le ministère de la Santé a décidé de baisser de 1,7 %.

Au total « c'est 900 millions d'euros qui vont manquer dans les caisses. Soit 20 000 emplois »

Ce chiffre sème d'autant plus le trouble que la ministre de la Santé, a fait une promesse : « Ne plus supprimer d'emplois dans les hôpitaux. »

Il faut dire que, depuis 2008, les hôpitaux ont entamé une lente et longue descente aux enfers qui s'est accélérée sous l'ère Sarkozy. Des milliers de postes ont été supprimés, **alors même que les hôpitaux ont réalisé près de 2,7 milliards d'économies depuis 2005.** Mais ça ne semble pas suffire : La Ministre a répondu au président de la FHF que tout le monde devait faire des efforts. Lequel a rétorqué : « L'emploi ne peut pas et ne doit pas être la variable d'ajustement »

Bien sûr, on ne licencie pas à l'hôpital. La pyramide des âges aidant, les départs en retraite vont se multiplier les cinq prochaines années, offrant une réduction « en douceur » des effectifs. Et d'autres voies pourraient se profiler. Certains évoquent la possibilité d'aménager le temps de travail au niveau de chaque établissement, avec des « équivalents des accords de compétitivité » pour l'hôpital...

Le débat devrait rebondir début en mars, après la publication du rapport d'Édouard COUTY, censé fonder un « pacte de confiance » pour l'hôpital. Mais on peut légitimement penser, et s'en inquiéter, que dans un contexte où le gouvernement est contraint de réduire les déficits publics, il pourrait s'attaquer au secteur de la santé, pourtant maltraité depuis des années. **D'aucuns prédisent que la prochaine loi de financement de la Sécurité sociale, à l'automne 2013, sera « sanglante ».**

1 - Le personnel hospitalier dans le viseur : 20 000 emplois supprimés en 2013, 50 000 en 5 ans

La FHF n'a jamais été aussi alarmiste qu'aujourd'hui. Mais, entre la baisse des tarifs hospitaliers pour 2013 et l'effet d'aubaine du pacte de compétitivité, qui ne profitera qu'aux cliniques privées commerciales, elle estime que le service public hospitalier va se trouver doublement « pénalisé » **et n'aura d'autres choix que de tailler une fois encore dans ses effectifs.**

« Eu égard à la croissance prévisible des charges à effectifs constant (+ 3,5 %) et à la baisse des tarifs annoncés par le ministère (- 1,7 %), c'est en réalité une **baisse de 5 points** qui impacte les hôpitaux. **Il résultera mécaniquement de ces décisions soit une forte aggravation du déficit des hôpitaux,**

soit une suppression d'effectifs de l'ordre de 35 000 postes », chiffre ainsi la FHF.

Ces suppressions interviennent alors que le volume d'activité des hôpitaux s'accroît, ce qui conduit à des situations intenable pour les personnels. Des personnels qui se réduisent comme peau de chagrin, année après année. **Tous les ans, depuis 2008, la FHF estime à environ 10 000 le nombre de postes supprimés, ce qui fait un total de plus de 50 000 emplois supprimés en cinq ans. Sauf que, pour cette année, les prévisions sont encore plus alarmistes...**

2 - Fin de la convergence tarifaire : un mensonge du gouvernement...

Le sujet est d'autant plus sensible que les hôpitaux publics verront leurs tarifs baisser davantage que ceux du privé en 2013. La direction générale de l'offre de soins (DGOS) a en effet décidé une baisse de tarifs de 1,7 % pour les hôpitaux publics et de seulement 0,5 % pour les établissements privés.

Concrètement, cela signifie qu'un accouchement facturé 1 000 euros à un hôpital public par la Sécurité sociale en 2012 ne le sera plus qu'à 983 euros cette année et 995 euros à une clinique privée. Une différence incompréhensible pour la FHF, qui crie à la « concurrence déloyale », d'autant que le gouvernement a annoncé la fin de la convergence tarifaire entre les établissements publics et privés.

La fin de la convergence des tarifs entre hôpitaux et cliniques est une revendication de longue date du secteur public, qui estime qu'il ne remplit pas les mêmes missions que le secteur privé, et qu'il doit donc se voir appliquer des tarifs plus avantageux.

À ce jour, le ministère de la Santé se refuse à commenter la distorsion entre les hôpitaux publics et les cliniques avant le 28 février, date de parution des décrets officialisant les baisses de tarifs.

Cependant, devant la fronde des hôpitaux publics, les taux pourraient être révisés à la baisse. Pour le secteur public, la baisse serait contenue à 1 %, mais celles du privé resterait à 0,5 %. Cet effort accordé au secteur public aurait une contrepartie : une moindre augmentation des tarifs MIGAC, voire une absence d'augmentation des MIGAC (Missions d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation) en 2013.

3 - 500 millions d'euros de crédit d'impôt pour les cliniques, zéro pour les hôpitaux publics !

Un « coup très dur » porté au service public. C'est ainsi que la FHF juge l'octroi aux seuls établissements privés de santé des mesures du pacte de compétitivité. À la DGOS on répond simplement que c'est normal : « les hôpitaux ne réalisent pas de bénéfices et ne s'acquittent pas de l'impôt sur les sociétés ». D'après la fédération, les cliniques et les maisons de retraite commerciales vont donc bénéficier, sans contrepartie, de plus de 500 millions d'euros d'avantages via le crédit d'impôt compétitivité-emploi qui prévoit une réduction de 6 % de leurs charges sociales. Un traitement « inéquitable » et incompréhensible pour le président de la FHF. Selon lui, les hôpitaux auraient pu bénéficier d'un crédit d'impôt sur la taxe des salaires. Même sur la question des tarifs, le bât blesse !

4 - Des hôpitaux financièrement dans le rouge. La tarification à l'activité en cause

L'objectif de résorption du déficit des hôpitaux pour 2012 n'a pas été atteint. En 2011, les quelque 1 200 établissements publics de santé ont affiché un déficit de 487 millions d'euros, a estimé la FHF, contre 544 millions en 2010.

Si le déficit a sensiblement baissé, il tend néanmoins à la stagnation. Ce qui montre que l'hôpital public ne parvient plus à résoudre son déficit, quasiment.

Preuve que le système de la tarification à l'activité semble avoir atteint ses limites, notamment en raison du sous financement des actes.

Un sous-financement organisé, qui asphyxie année après année les établissements...

Source Internet + CGT+ FHF

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr